



### 3 extraits de l'« Appel à propositions 2019 : déposer votre candidature » de l'agence ERASMUS+ » <https://www.erasmusplus.fr/penelope/candidat.php>

#### 1. Quel type de projet ? (Extrait de <https://www.erasmusplus.fr/penelope/candidat.php> )

##### Action clé n°2 : coopérations en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques

Cette action clé soutient :

♣ Les partenariats stratégiques transnationaux destinés à développer des initiatives relatives à un ou plusieurs domaines de l'éducation, la formation et la jeunesse et à favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et de savoir-faire entre les différents types d'organisations associés à l'éducation, à la formation et à la jeunesse ou à d'autres domaines pertinents. Certaines activités de mobilité sont soutenues dans la mesure où elles contribuent à la réalisation des objectifs du projet.

#### 2. Partenariats de l'enseignement scolaire 2019 - Fiche du candidat : ressources et conseils pour déposer une candidature (extrait de [https://www.erasmusplus.fr/penelope/bonnes\\_pratiques/91/partenariats-enseignement-scolaire-2019](https://www.erasmusplus.fr/penelope/bonnes_pratiques/91/partenariats-enseignement-scolaire-2019) )

##### L'action en résumé

Un partenariat de type « échange de bonnes pratiques » est un projet de coopération entre au moins 3 organismes issus de 3 pays membres du programme.

L'objectif principal doit être d'améliorer la coopération entre les partenaires, de partager des idées, d'échanger des pratiques ou méthodes d'enseignement. En fonction des objectifs du projet, des échanges de groupes d'apprenants et de formateurs peuvent être organisés. Les projets peuvent également permettre la réalisation de productions concrètes qui seront financées sur la ligne budgétaire "Gestion et mise en œuvre du projet".

**Des priorités nationales (cf. le BOEN 47 du 20 décembre 2018) :** les projets des coordinateurs français qui justifient et ciblent au moins une des 3 priorités nationales suivantes, bénéficieront de 3 points supplémentaires (dans la limite des 30 points du critère « pertinence ») : l'inclusion des personnes en situation de handicap, la lutte contre les décrochages, le développement des compétences (compétences transversales, compétences clés) et la prévention de l'illettrisme.

Un organisme français, peut soit :

- déposer un partenariat en tant que coordinateur auprès de l'agence Erasmus+ France via un formulaire de candidature en ligne ;
- être partenaire d'un projet coordonné par un organisme d'un autre pays membre du programme Erasmus+ ;
- être partenaire d'un projet coordonné par un organisme français.

L'inscription sur le secteur de l'enseignement scolaire se justifie au regard des priorités du programme et des publics majoritairement ciblés.

Il est aussi possible de s'adresser à d'autres secteurs en parallèle, donc à une pluralité de priorités et de publics cibles : universitaires et/ou de l'enseignement et de la formation professionnels et/ou de l'éducation des adultes, etc. Dans ce cas, il s'agira d'un projet transsectoriel.

La [participation de partenaires localisés dans un pays non membre](#) du programme est possible sous réserve d'être dûment justifiée et d'apporter une valeur ajoutée essentielle au projet. Pour plus d'informations concernant les activités auxquelles sont éligibles ces pays : consultez [la foire aux questions](#).

#### 3. Fiche de l'action sur le guide du programme (extrait de [https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/programme-guide/part-b/three-key-actions/key-action-2/strategic-partnerships-field-education-training-youth\\_fr](https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/programme-guide/part-b/three-key-actions/key-action-2/strategic-partnerships-field-education-training-youth_fr) )

##### Partenariats stratégiques dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse

### 3 extraits de l'« Appel à propositions 2019 : déposer votre candidature » de l'agence ERASMUS+ » <https://www.erasmusplus.fr/penelope/candidat.php>

---

#### Quels sont les objectifs et les priorités d'un partenariat stratégique ?

Les partenariats stratégiques visent à soutenir la conception, le transfert et/ou l'utilisation de pratiques innovantes ainsi que la mise en œuvre d'initiatives communes promouvant la coopération, l'apprentissage par les pairs et les échanges d'expériences au niveau européen.

En fonction des objectifs et de la composition du partenariat stratégique, les projets peuvent être de deux types :

- **Partenariats stratégiques soutenant l'innovation**

Les projets doivent aboutir à des résultats novateurs et/ou prévoir des activités intensives de diffusion et d'exploitation de produits existants ou nouveaux ou d'idées novatrices. Les candidats ont la possibilité de demander un budget spécifique pour des productions intellectuelles et des événements à effet multiplicateur afin de répondre directement à l'aspect « innovation » de l'action. Ces types de projets sont ouverts à tous les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse.

- **Partenariats stratégiques soutenant l'échange de bonnes pratiques**

L'objectif principal est de permettre aux organisations de mettre en œuvre et de renforcer des réseaux, d'accroître leur capacité à opérer au niveau transnational et de partager et confronter des idées, des pratiques et des méthodes.

Les projets sélectionnés peuvent également fournir des résultats tangibles et sont supposés diffuser les résultats des activités menées, ...

Quel que soit le domaine visé par le projet, les partenariats stratégiques sont ouverts à tous les types d'organisations actives dans n'importe quel domaine de l'éducation, de la formation et de la jeunesse ou d'autres secteurs socio-économiques, ainsi qu'aux organisations réalisant des activités couvrant plusieurs domaines (p. ex. les autorités locales et régionales, les centres de reconnaissance et de validation, les chambres de commerce, les organisations professionnelles, les centres d'orientation ou les organisations culturelles). En fonction de la priorité et des objectifs définis par le projet, les partenariats stratégiques doivent mobiliser l'éventail le plus approprié et diversifié de partenaires, afin de profiter de leurs divers profils, expériences et compétences spécifiques et de produire des résultats utiles et de haute qualité.

Pour recevoir un financement, les partenariats stratégiques doivent cibler soit a) au moins une priorité horizontale ou b) au moins une priorité spécifique en rapport avec le domaine de l'éducation, de la formation et de la jeunesse le plus concerné, comme décrit ci-dessous. Parmi ces priorités, les Agences nationales peuvent accorder plus d'attention à celles qui sont particulièrement pertinentes dans leur contexte national (« priorités européennes dans le contexte national »). Les Agences nationales sont tenues d'informer dûment les candidats potentiels sur leurs sites internet officiels.

#### Priorités horizontales

- **Inclusion sociale** : la priorité sera accordée aux actions qui permettent de tenir compte de la diversité et favorisent, en particulier par le biais d'approches intégrées et novatrices, le partage de valeurs communes, l'égalité, y compris l'égalité des genres, la non-discrimination et l'inclusion sociale, y compris pour les personnes atteintes de conditions liées à leur état de santé, par la réalisation d'activités dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport. Le programme va soutenir les projets ayant pour objectif de favoriser le développement de compétences sociales, civiques et interculturelles, la sécurité en ligne et le bien-être numérique et la lutte contre la discrimination, la ségrégation, le racisme, le harcèlement (y compris le harcèlement en ligne), la violence, les fausses informations et d'autres formes de désinformation en ligne. Le programme soutiendra et évaluera également les nouvelles approches de réduction des disparités dans l'accès et l'utilisation des technologies numériques dans l'éducation formelle et non formelle. Une attention particulière sera accordée aux inégalités entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'accès et



### 3 extraits de l'« Appel à propositions 2019 : déposer votre candidature » de l'agence ERASMUS+ » <https://www.erasmusplus.fr/penelope/candidat.php>

---

l'utilisation des technologies numériques et la réalisation d'études et de carrières dans les TIC par les étudiantes.

- **Éducation ouverte et pratiques innovantes dans l'ère numérique:** la priorité sera donnée aux actions encourageant une pédagogie et des méthodes d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation innovantes et qui soutiennent les éducateurs et les apprenants dans l'utilisation des technologies numériques de façons créatives, collaboratives et efficaces<sup>2</sup>. La priorité sera donnée au support des établissements d'éducation et de formation dans l'adoption des technologies numériques énoncées dans cadre européen pour les compétences numériques des établissements d'éducation<sup>3</sup> et le plan d'action en matière d'éducation numérique, y compris en particulier dans l'utilisation l'outil d'auto-évaluation SELFIE pour l'enseignement général et les établissements d'EFP à tous les niveaux. Une autre priorité consistera à mettre à jour et à élaborer les matériels et les outils pédagogiques numériques, en particulier les ressources éducatives libres, les manuels scolaires en libre accès et les logiciels éducatifs libres et gratuits, ainsi qu'à soutenir l'utilisation efficace des technologies numériques et des pédagogies ouvertes dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport. Il s'agira aussi de soutenir les synergies avec les activités de recherche et d'innovation et inclura donc la science ouverte et la promotion des nouvelles technologies comme moteurs d'amélioration des politiques et des pratiques dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport. Le programme soutiendra également les nouvelles méthodes et les nouveaux outils d'enseignement et l'utilisation des cadres européens pour les compétences numériques des éducateurs, des citoyens et des établissements.
- **Soutien aux éducateurs:** la priorité sera donnée aux actions qui renforcent le recrutement, la sélection et le développement professionnel des éducateurs (par exemple, les enseignants, les formateurs, les professeurs, les tuteurs, les mentors et les coachs), des animateurs socio-éducatifs, des responsables du domaine de l'éducation (par exemple, les dirigeants d'établissement, les recteurs, les chefs de service) et du personnel assistant (par exemple, les assistant(e)s, les conseillers d'orientation, les spécialistes des ressources humaines dans les entreprises), ainsi qu'aux actions soutenant un enseignement et une évaluation des apprenants de haute qualité et innovants. Ceci inclut le développement personnel sur des questions telles que la communication, la collaboration et l'échange entre les éducations, le lien entre l'éducation et la recherche et l'innovation, l'apprentissage en milieu professionnel et non formel, la lutte contre le décrochage scolaire précoce, le soutien aux apprenants issus de milieux défavorisés et traiter de la diversité culturelle et linguistique.
- **Transparence et reconnaissance des compétences et des certifications :** la priorité sera accordée aux actions qui facilitent la mobilité à des fins d'apprentissage et de travail et les transitions entre différents niveaux et types d'éducation et de formation, entre le monde de l'éducation/de la formation et celui du travail, et entre différents emplois. La priorité sera donnée aux actions qui facilitent et encouragent la reconnaissance mutuelle automatique ainsi que la transparence et la comparabilité des certifications et des acquis d'apprentissage, y compris par le biais de services de meilleure qualité et d'informations/conseils sur les compétences et les certifications. Cette priorité inclut la promotion de solutions innovantes pour améliorer la reconnaissance, ainsi que le soutien de la validation, au niveau local, régional, national ou européen/international, des compétences acquises par le biais de l'apprentissage informel et non formel, y compris l'utilisation de badges numériques et des technologies blockchain.
- **Investissement durable, qualité et efficacité de l'éducation, de la formation et des systèmes d'animation socio-éducative:** la priorité sera donnée aux actions soutenant la mise en œuvre du plan d'investissement pour l'Europe, y compris en favorisant les modèles de financement qui attirent les acteurs et les capitaux privés comme le Mécanisme de garantie de prêts aux étudiants; le soutien au développement de politiques et de réformes fondées sur des éléments concrets et visant à fournir une



### 3 extraits de l'« Appel à propositions 2019 : déposer votre candidature » de l'agence ERASMUS+ » <https://www.erasmusplus.fr/penelope/candidat.php>

---

éducation et une formation de qualité de manière plus efficace; l'exploration de manières innovantes de garantir un investissement durable dans l'éducation, la formation et la jeunesse, y compris le financement axé sur la performance et le partage des coûts, le cas échéant.

- **Valeur sociale et éducative du patrimoine culturel européen, sa contribution à la création d'emplois, à la croissance économique et à la cohésion sociale:** la priorité sera accordée aux actions qui contribuent à sensibiliser à l'importance du patrimoine culturel de l'Europe à travers l'éducation, l'apprentissage tout au long de la vie, l'apprentissage informel et non formel, la jeunesse et le sport, ainsi qu'aux actions qui soutiennent le développement des compétences, l'inclusion sociale, l'esprit critique et la participation des jeunes. De nouvelles approches participatives et interculturelles du patrimoine, ainsi que des initiatives éducatives visant à favoriser le dialogue interculturel entre enseignants et élèves depuis leur plus jeune âge seront encouragées

#### Priorités spécifiques aux différents domaines

Dans le domaine de l'**enseignement supérieur**, ...

Dans le domaine de l'**enseignement scolaire**, la priorité sera accordée aux actions suivantes :

- **renforcer les profils des métiers de l'enseignement**, y compris les professeurs particuliers, les chefs d'établissements scolaires et les formateurs d'enseignants, par exemple en: rendant les carrières plus attractives et diversifiées; renforçant l'éducation et le développement personnel des enseignants et en reliant leurs différentes phases; facilitant la mobilité des enseignants; en soutenant les enseignants dans le développement de méthodes d'enseignement et d'évaluation innovantes; renforçant la direction dans l'éducation, y compris la répartition des responsabilités et les capacités de direction des enseignants.
- **promouvoir une approche cohérente de l'enseignement et de l'apprentissage des langues**, ...
- **lutter contre le décrochage scolaire précoce et les problèmes rencontrés par les élèves défavorisés** et à offrir un enseignement de qualité, afin de permettre la réussite de tous les apprenants, y compris les enfants issus de l'immigration, par exemple en: renforçant la collaboration entre tous les acteurs au sein des établissements scolaires, ainsi qu'avec les familles et les autres parties intéressées; améliorant la transition entre les différents stades du parcours éducatif; soutenant la mise en réseau des établissements scolaires qui encouragent des approches collaboratives et globales de l'enseignement et de l'apprentissage; améliorant l'évaluation et l'assurance qualité.
- **améliorer l'accès des jeunes enfants à une éducation et à un accueil financièrement abordables et de haute qualité**; renforcer la qualité des systèmes et des services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants afin de favoriser un développement de l'enfant adapté à son âge, d'assurer de meilleurs acquis d'apprentissage et de garantir à tous un bon départ dans l'éducation, par exemple en: en faisant évoluer le cadre de qualité européen pour l'éducation et l'accueil des jeunes enfants, en garantissant que les bénéficiaires de l'éducation des jeunes enfants se retrouvent aux autres niveaux de l'enseignement scolaire et en introduisant de nouveaux modèles de mise en œuvre, de gouvernance et de financement pour l'éducation et l'accueil des jeunes enfants.
- **renforcer la capacité d'organisation et de reconnaissance des périodes d'apprentissage à l'étranger**, ...

**Quelles sont les activités soutenues dans le cadre d'un partenariat stratégique ?**



### 3 extraits de l'« Appel à propositions 2019 : déposer votre candidature » de l'agence ERASMUS+ » <https://www.erasmusplus.fr/penelope/candidat.php>

Au cours du cycle de vie d'un projet et en fonction du type de partenariat stratégique, les projets peuvent généralement inclure un vaste éventail d'activités, par exemple:

- des activités qui renforcent la coopération et la mise en réseau entre organisations;
- l'expérimentation et/ou la mise en œuvre de **pratiques innovantes** dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse;
- des activités qui facilitent **la reconnaissance et la validation des connaissances, des aptitudes et des compétences** acquises par le biais de l'apprentissage formel, non formel ou informel;
- des activités de **coopération entre les autorités régionales** afin de promouvoir le développement des systèmes d'éducation, de formation et de jeunesse ainsi que leur intégration dans les actions de développement local et régional;
- des activités qui aident les apprenants **handicapés/présentant des besoins spécifiques** à suivre des cycles d'éducation et à faciliter leur transition vers le marché du travail, y compris en luttant contre **la ségrégation et la discrimination** dans l'éducation des communautés marginalisées;
- des activités qui visent à améliorer la préparation et la formation des professionnels de l'éducation et de la formation, afin qu'ils puissent faire face aux problèmes **d'équité, de diversité et d'inclusion** rencontrés dans l'environnement d'apprentissage;
- des activités qui favorisent l'intégration des réfugiés, des demandeurs d'asile et des immigrants récents et sensibilisent à la crise des réfugiés en Europe;
- des activités transnationales qui favorisent l'esprit d'entreprise et les compétences entrepreneuriales, afin d'encourager **la citoyenneté active et l'entrepreneuriat (y compris l'entrepreneuriat social)**, menées conjointement par au moins deux groupes de jeunes issus de pays différents.

#### Formes spécifiques de partenariats stratégiques

Les partenariats stratégiques soutiennent une gamme large et souple d'activités visant à mettre en œuvre des projets de qualité, à promouvoir le développement et la modernisation d'organisations et à soutenir l'élaboration de politiques aux niveaux européen, national et régional.

En fonction des objectifs du projet, des organisations participantes concernées, de l'incidence escomptée et d'autres éléments, les partenariats stratégiques peuvent être de différentes tailles et adapter leurs activités en conséquence.

Parmi la grande variété d'activités et de formes de projets, les partenariats stratégiques suivants revêtent des caractéristiques spécifiques.

#### Erasmus+Guide du programme Version 2(2019): 15/01/2019

[https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/sites/erasmusplus2/files/erasmus-plus-programme-guide-2019\\_fr.pdf](https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/sites/erasmusplus2/files/erasmus-plus-programme-guide-2019_fr.pdf)

#### Action clé n°2 : coopération pour l'innovation et l'échange des bonnes pratiques

La présente action clé soutient :

#### Les partenariats stratégiques dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse;

Les actions soutenues au titre de cette action clé doivent avoir des retombées positives et durables sur les organisations participantes, sur les systèmes politiques dans lesquels s'inscrivent ces actions ainsi que sur les organisations et les personnes directement ou indirectement associées aux activités organisées.

Cette action clé doit déboucher sur la conception, le transfert et/ou la mise en œuvre de pratiques innovantes au niveau organisationnel, local, régional, national ou européen.

Pour les organisations participantes, les projets soutenus au titre de la présente action clé seront censés produire les résultats suivants :



### 3 extraits de l'« Appel à propositions 2019 : déposer votre candidature » de l'agence ERASMUS+ » <https://www.erasmusplus.fr/penelope/candidat.php>

- Des approches innovantes pour atteindre leurs groupes cibles, en proposant, par exemple des programmes d'éducation et de formation plus attrayants, correspondant aux besoins et aux attentes des personnes ; L'utilisation d'approches participatives et de méthodologies basées sur les tic ; Des processus nouveaux ou améliorés de reconnaissance et de validation des compétences ; Un renforcement de l'efficacité des activités dans l'intérêt des communautés locales ; L'adoption de pratiques nouvelles ou améliorées pour répondre aux besoins des groupes défavorisés et tenir compte des différences d'acquis d'apprentissage liées aux disparités géographiques et socio-économiques ; De nouvelles approches pour tenir compte de la diversité sociale, ethnique, linguistique et culturelle
- Mise en place d'un environnement plus moderne, dynamique, engagé et professionnel dans l'organisation : Disposition à intégrer des bonnes pratiques et de nouvelles méthodes dans les activités quotidiennes ; Ouverture aux synergies avec des organisations actives dans différents domaines ou dans d'autres secteurs socioéconomiques ; Planification stratégique du développement professionnel du personnel en fonction des besoins individuels et des objectifs organisationnels ;
- Amélioration de la capacité et du professionnalisme nécessaires pour travailler au niveau européen/international: Amélioration des compétences de gestion et des stratégies d'internationalisation; renforcement de la coopération avec les partenaires d'autres pays, d'autres domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse et/ou d'autres secteurs socio-économiques; Augmentation des ressources financières allouées (autres que les fonds européens) pour organiser des projets européens/internationaux dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse; Amélioration de la qualité de la préparation, de la mise en œuvre, du contrôle et du suivi des projets européens/internationaux.

Les projets financés au titre de cette action clé devraient également avoir des retombées positives sur les personnes directement ou indirectement associées aux activités réalisées, telles que :

- ♣ amélioration du sens de l'initiative et de l'entrepreneuriat ;
- ♣ amélioration des compétences en langues étrangères ;
- ♣ amélioration des compétences numériques ;
- ♣ meilleures compréhension et réactivité face à la diversité sociale, ethnique, linguistique et culturelle
- ♣ amélioration des compétences nécessaires à l'employabilité et à la création d'entreprises (y compris d'entreprises sociales) ;
- ♣ participation plus active à la société ;
- ♣ attitude plus positive vis-à-vis du projet européen et des valeurs de l'union européenne;
- ♣ compréhension accrue et plus ample reconnaissance des compétences et des qualifications en Europe et ailleurs;
- ♣ amélioration des compétences, en fonction du profil professionnel des participants (enseignement, formation, animation socio-éducative, etc.) ;
- ♣ meilleure compréhension des pratiques, politiques et systèmes rencontrés dans les domaines de l'éducation, de la formation ou de la jeunesse d'un pays à l'autre ;
- ♣ meilleure compréhension des interconnexions entre, respectivement, l'enseignement formel, l'enseignement non formel, la formation professionnelle, les autres formes d'apprentissage et le marché du travail ;
- ♣ amélioration des opportunités de développement professionnel ;
- ♣ motivation et satisfaction accrues dans leur travail quotidien.

Au niveau systémique, les projets financés au titre de cette action clé devraient être facteurs de modernisation et améliorer la réponse apportée par les systèmes d'éducation et de formation et par les politiques pour la jeunesse aux grands défis du monde actuel: emploi, stabilité économique et croissance, ainsi que nécessité de promouvoir les compétences sociales, civiques et interculturelles, le dialogue interculturel, les valeurs démocratiques et les droits fondamentaux, l'inclusion sociale, la non-discrimination et la citoyenneté active, la réflexion critique et l'éducation aux médias.

**3 extraits de l'« Appel à propositions 2019 : déposer votre candidature » de l'agence ERASMUS+ »**  
<https://www.erasmusplus.fr/penelope/candidat.php>

---

**La présente action clé devrait donc avoir les incidences suivantes :**

- ♣ amélioration de la qualité de l'éducation, de la formation et de l'animation socio-éducative en europe et ailleurs, en associant des niveaux supérieurs d'excellence et d'attractivité avec une amélioration de l'égalité des chances pour tous, y compris les plus défavorisés ;
- ♣ meilleure adaptation des systèmes d'éducation, de formation et d'animation socio-éducative aux besoins et aux possibilités offertes par le marché du travail et établissement de liens plus étroits avec les entreprises et la communauté;
- ♣ amélioration de l'offre et de l'évaluation des compétences de base et transversales, en particulier l'esprit d'entreprise, les compétences sociales, civiques, interculturelles et linguistiques, l'esprit critique, les compétences numériques et l'éducation aux médias;
- ♣ renforcement des synergies et des liens et amélioration de la transition entre les différents secteurs d'éducation, de formation et d'animation socio-éducative au niveau national, grâce à une utilisation accrue des outils de référence européens pour la reconnaissance, la validation et la transparence des compétences et des qualifications;
- ♣ utilisation accrue des acquis d'apprentissage pour décrire et définir les qualifications, les différents éléments de celles-ci et les programmes d'enseignement, afin de faciliter les processus d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation;
- ♣ émergence et renforcement de la coopération interrégionale et transnationale entre les autorités publiques dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse; ♣ utilisation plus stratégique et intégrée des tic et des ressources éducatives libres (rel) dans les systèmes d'éducation, de formation et de jeunesse;
- ♣ accroissement de la motivation pour l'apprentissage des langues, grâce à des méthodes d'enseignement innovantes ou à de meilleurs liens vers l'utilisation pratique des compétences linguistiques demandées par le marché du travail;
- ♣ renforcement des interactions entre la pratique, la recherche et la politique.